

WEBINAIRE

LE PATRIMOINE CULTUREL

21 NOVEMBRE 2023
14H – 17H (CET)

Évènement bilingue (français /
anglais) avec interprétation
simultanée

Registration compulsory at
<https://cutt.ly/yM1zaQA>



Il s'agit du vingt-troisième webinaire d'une série prévue tout au long de 2023 pour célébrer le 150ème anniversaire de l'Association de droit international (ADI).

Ce webinaire portera sur le Livre Blanc consacré au patrimoine culturel. Il sera l'occasion de discuter des défis humains, environnementaux et économiques à venir pour le patrimoine culturel et de se questionner sur les façons dont le système juridique actuel peut être renforcé et repensé.

Le Livre Blanc est disponible ici : <https://www.ilaparis2023.org/livres-blancs/le-patrimoine-culturel/>

Présidence : **Rolf Einar Fife**, Ancien ambassadeur de la Norvège auprès de l'Union européenne, Membre de la Commission du droit internationale des Nations Unies

Introduction : **Clémentine Bories**, Professeur, Université Toulouse Capitol

et **Asoid García-Márquez**, Juriste, Office des normes internationales et des affaires juridiques, UNESCO

Oratrices et orateurs :

Marie Cornu, Directrice de recherche au CNRS

Edward Kwakwa, Directeur général adjoint, OMPI

Keun-Gwan Lee, Professeur, Université nationale de Séoul, Membre de la Commission du droit international des Nations Unies

Namira Negm, Ambassadrice, Directrice de l'Observatoire africain des migrations

Láilá Susanne Vars, Avocate spécialisée en droits de la personne humaine, Norvège-Sámi, ancienne Experte auprès des Nations Unies pour le droit des peuples autochtones

Présidence

Rolf Einar Fife est conseiller spécial auprès du secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères de Norvège. Il est membre de la Commission du droit international de l'ONU (2023-2027) et membre de l'Institut de droit international. Il fut ambassadeur de Norvège auprès de l'Union européenne à Bruxelles 2019-2023 et ambassadeur en France et à Monaco 2014-2019. De janvier 2002 à septembre 2014 il fut directeur général des affaires juridiques au sein du Ministère Royal des Affaires étrangères de Norvège. M. Fife fut élu Président pour les années 2009 et 2010 du Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) du Conseil de l'Europe. Membre de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye, M. Fife fut arbitre entre 2015 et 2017 dans l'arbitrage relatif au différend territorial et maritime entre la République de Croatie et la République de Slovénie. M. Fife fut également négociateur en chef de la Norvège pour la délimitation maritime entre la Norvège et la Fédération de Russie, dont l'accord fut conclu en 2010. De 1984 à 1985, il a travaillé à l'administration des affaires polaires du Ministère de la Justice de Norvège, avant d'intégrer le Ministère des Affaires étrangères en 1985. En poste à Riyadh 1988-1990 et à la Mission permanente de la Norvège auprès des Nations Unies à New York 1990-1993, il a par la suite été chef de section du droit des organisations internationales et du droit de la mer en 1993, directeur du droit international public en 1997 et directeur général adjoint en 1999, avant d'être nommé directeur général des affaires juridiques. M. Fife est diplômé en sciences juridiques et en langue arabe à l'Université d'Oslo et a été chercheur invité (Visiting Fellow) à l'Université de Cambridge.

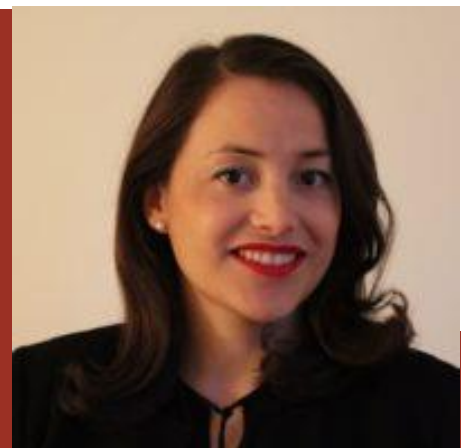


Introduction



Clémentine Bories est professeure de droit international public à l'Université Toulouse Capitole. Ses recherches portent sur le droit international public et le droit global, plus particulièrement sur le domaine culturel. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages et de nombreuses contributions en matière de protection du patrimoine culturel en temps de paix et de conflit armé (*Le patrimoine culturel en droit international. Les compétences des États à l'égard des éléments du patrimoine*, Pedone, 2011 ; *Les bombardements serbes sur la Vieille Ville de Dubrovnik. La protection internationale des biens culturels*, Pedone, 2005), droit des musées (*Européanisation et internationalisation du droit des musées*, Pedone, 2007), restitution et retour des biens culturels (*Les restitutions des collections muséales. Aspects juridiques et politiques*, Mare et Martin, 2022). Clémentine Boris est membre de la Branche française de l'ADI et de son Comité sur Participation in Global Cultural Heritage Governance, elle a piloté le groupe de travail pour la rédaction du Livre Blanc sur le patrimoine culturel.

Asoid García-Márquez est juriste au sein l'Office des normes internationales et des affaires juridiques de l'UNESCO. Asoid traite des questions concernant la résolution des différends internationaux résultant des activités commerciales et contractuelles de l'UNESCO, ainsi que des questions de droit international résultant de l'application des conventions adoptées sous les auspices de l'UNESCO. Dans ce cadre, Asoid a participé activement aux travaux des États membres concernant les questions de protection, retour et restitution de biens culturels au sein de plusieurs instances intergouvernementales de l'UNESCO. Asoid a également été conseillère au sein du Cabinet de la Directrice générale de l'UNESCO. À ce titre, elle a contribué à l'analyse stratégique et prise des décisions de la Directrice, y compris dans le domaine de la culture. Avocat aux barreaux de Paris et de Mexico, Asoid a exercé en tant qu'avocate au sein de l'équipe d'arbitrage international du cabinet *White & Case LLP* à Paris.
Les positions exprimées ne reflèteront pas nécessairement celles de l'UNESCO

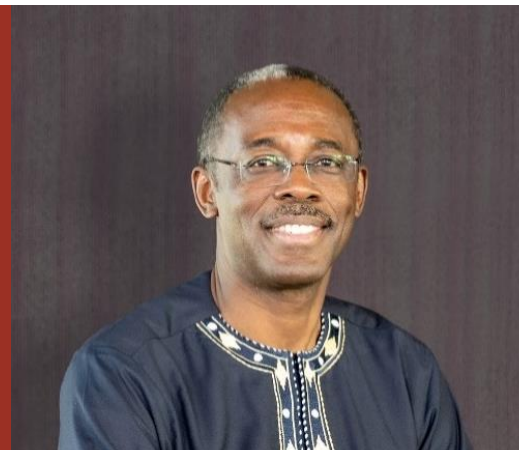


Oratrices et orateurs



Marie Cornu est directrice de recherche au CNRS (ISP, Institut des Sciences sociales du politique, UMR 7220, ENS Paris Saclay, Université Paris Nanterre). Ses thématiques portent sur le droit de la culture et du patrimoine ainsi que sur les rapports entre langue et droit et plus généralement sur l'évolution des figures de la propriété. Marie Cornu a publié plusieurs ouvrages dont *Droit, œuvres d'art et musée* avec Nathalie Mallet-Poujol, CNRS éd., 2006 ; le *Dictionnaire de droit comparé du droit du patrimoine culturel*, avec Jérôme Fromageau, Catherine Wallaert, CNRS, 2012 (en cours de refonte) ; le *Dictionnaire des biens communs*, PUF, 2^{ème} éd., 2021 (dir. M. Cornu, F. Orsi, J. Rochfeld) ; *2002, genèse d'une loi sur les musées* (dir. M. Cornu, D. Poulot, J. Fromageau), Comité d'histoire du ministère de la Culture, documentation française, 2022 ; *Entre-temps, le bien culturel et le droit*, Dalloz, coll. Les sens du droit, 2023.

Edward Kwakwa est sous-directeur général chargé du Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) à Genève. Il a occupé le poste de conseiller juridique de l'OMPI de 2004 à septembre 2016. M. Kwakwa est titulaire d'une licence en droit de l'Université du Ghana, d'une maîtrise en droit de l'Université Queen's (Canada), d'une maîtrise en droit et d'un doctorat en droit de la faculté de droit de Yale (États-Unis d'Amérique). Avant d'entrer au service de l'OMPI, M. Kwakwa a exercé au sein du cabinet d'avocats *O'Melveny and Myers* à Washington, a travaillé comme conseiller juridique international à la Commission on Global Governance à Genève, comme conseiller juridique principal au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et comme responsable des affaires juridiques à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).



Keun-Gwan Lee est professeur de droit à l'École de droit de l'Université nationale de Séoul. Il a obtenu son doctorat de l'Université de Cambridge. M. Lee a donné un cours spécial à l'Académie de droit international de La Haye en 2018 sur le thème du retour des biens culturels à leurs pays d'origine. Il travaille pour l'UNESCO dans le domaine de la protection internationale des biens culturels depuis 2001, notamment comme président du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour des biens culturels (2012-2014). M. Lee est également membre de la Commission du droit international des Nations Unies (2023-2027).

Namira Negm est la première directrice de l'Observatoire africain des migrations, créé en juillet 2018. Diplomate prolifique, négociatrice et praticienne du droit international, Namira Negm a été la première femme conseillère juridique de l'histoire de l'Union africaine. Avant cela, elle a été ambassadrice de l'Égypte au Rwanda et à la Commission européenne, ainsi que conseillère juridique de la mission égyptienne auprès de l'ONU à New York. Mme Negm a été l'avocate principale de l'équipe de l'Union africaine devant la CIJ dans l'avis sur les Chagos et de l'équipe de la Jordanie dans l'affaire Bashir devant la CPI. Mme Negm a également été Vice-Présidente de l'Assemblée des États-Parties à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS) et du comité *ad hoc* de la sixième commission des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme. Elle a négocié de nombreux instruments juridiques au nom de l'Égypte, du G77 et de la Chine, du Groupe africain et du Mouvement des non-alignés.



Láilá Susanne Vars est une avocate autochtone sámi spécialisée dans les droits de la personne humaine et titulaire d'un doctorat en droit international de l'Université arctique de Norvège (UiT). Elle a été Vice-Présidente et membre du Parlement sámi de Norvège. Elle est actuellement professeure associée en droit à Sámi Allaskuvla - Université sámi des sciences appliquées et commissaire de la Commission de la vérité pour le peuple Sámi en Suède (Sanningskommissionen för det samiska folket) (2022-2025). Elle est membre du conseil d'administration de Redd Barna (Save the Children Norway) et de NUPI (Norwegian Institute of International Affairs). Elle a été membre et présidente du mécanisme d'experts des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (EMRIP) (2017-2023). Elle est l'ancienne présidente de l'Université des sciences appliquées de Sámi 2019-2023. Láilá Susanne Vars a mené des recherches sur les droits des Sámis et a participé à des processus législatifs visant à promouvoir et à mettre en œuvre les droits des peuples autochtones au niveau national en Norvège. Elle a participé au niveau international et régional au processus de rédaction de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) 2001-2006, et a également été impliquée dans divers autres processus internationaux, notamment en tant que paneliste expert dans les travaux du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI, en tant que membre de la Commission nationale norvégienne de l'UNESCO et membre du conseil d'administration international de l'UNESCO.